



CONSEIL GENERAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY

Séance du lundi 7 décembre 2020

Présidence : M. Philippe Widmer

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY,

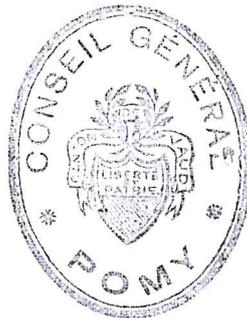
Vu le préavis de la Municipalité no 2020-05 du 20 août 2020
Après avoir ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,
Considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

Article 1 D'accepter le nouveau règlement sur la distribution de l'eau ainsi que son annexe

Ainsi délibéré en séance du lundi 7 décembre 2020

Le Président :



La secrétaire :



CONSEIL GENERAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY

Séance du lundi 7 décembre 2020

Présidence : M. Philippe Widmer

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY,

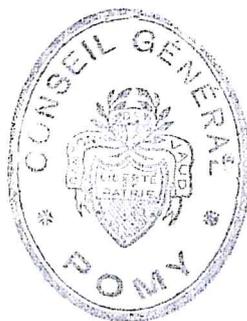
Vu le préavis de la Municipalité no 2020-06 du 8 novembre 2020
Après avoir ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,
Considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

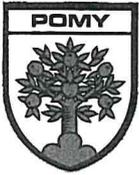
- d'accepter le budget pour l'an 2021 tel que présenté par la Municipalité.

Ainsi délibéré en séance du lundi 7 décembre 2020

Le Président :



La secrétaire :



CONSEIL GENERAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY

Séance du lundi 7 décembre 2020

Présidence : M. Philippe Widmer

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY,

Vu le préavis de la Municipalité no 2020 - 07 du 25 octobre 2020

Après avoir ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,

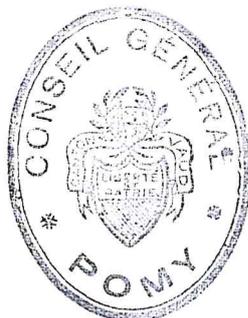
Considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- **D'autoriser** la Municipalité à entreprendre l'étude du plan général d'affectation (PGA) et du règlement communal sur le plan d'affectation et la police des constructions
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 110'000.-
- **De financer** ce montant par un emprunt, auprès de l'établissement bancaire de son choix, pour un montant de CHF 110'000.- dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours, si nécessaire.
- **D'amortir** :
 - ° L'investissement net de CHF 110'000.- sur une période de 10 ans, à raison de CHF 11'000.- par an, la première fois au budget suivant l'achèvement des travaux.
 - ° A ce moment s'ajouteront au budget annuel des intérêts passifs de l'ordre de CHF 2'000.- au taux moyen actuel de 2%.

Ainsi délibéré en séance du lundi 7 décembre 2020

Le Président :



La secrétaire :



CONSEIL GENERAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

DU CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY

Séance du lundi 7 décembre 2020

Présidence : M. Philippe Widmer

LE CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE POMY,

Vu le préavis de la Municipalité no 2020 - 08 du 16 novembre 2020

Après avoir ouï le rapport de la Commission chargée de l'étude de cet objet,

Considérant que celui-ci a été porté à l'ordre du jour,

Décide :

- **D'autoriser** la Municipalité à entreprendre la troisième et la quatrième phase de la gestion de ses archives communales.
- **D'octroyer** à cet effet un crédit de CHF 36'000.-
- **De financer** ce montant par un emprunt, auprès d'un établissement bancaire de son choix, pour un montant de CHF 36'000.- dans le cadre du plafond d'emprunts de la législature en cours, si nécessaire.
- **D'amortir** l'investissement net de CHF 36'000.- sur une période de 10 ans, à raison de CHF 3'600.- par an, la première fois au budget suivant l'achèvement des travaux.

Ainsi délibéré en séance du lundi 7 décembre 2020

Le Président :



La secrétaire :